

Paroles de la vie enseignante

Quand l'école vous pousse droit dans le mur ... invisible

Le directeur convoque _ partie 2

Vous avez donc reçu un recommandé paraphé par le directeur de votre école ; il vous convoque dans son bureau ; vous devez vous expliquer au sujet de *propos tenus impliquant la direction de l'établissement* lors de la dernière *réunion des parents de 11^{ème}VP*.

Une maman d'élève vous a demandé pourquoi vous ne faisiez pas de dictée.

Vous avez eu le tort de répondre que la nouvelle équipe dirigeante de l'établissement scolaire ne voit pas de bon œil cette pratique.

Pourquoi ? Parce que, selon les dernières tendances en la matière, les hauts responsables pédagogiques de l'enseignement du français ne la voient pas de bon œil non plus ; mais ça vous ne l'avez pas dit.

Bien sûr, il y a beaucoup d'arguments justifiant le mauvais œil jeté sur ces pauvres et séculaires dictées, nous les survolerons un peu plus loin ; mais ce qui a déplu, en l'occurrence, ce ne sont pas les motivations du pour ou contre la dictée, c'est le fait d'avoir osé entrebâiller une

porte à une vérité simple : la nouvelle équipe dirigeante de l'école ne voit pas de bon œil l'exercice de la dictée, parce qu'elle n'a aucune envie d'avoir des problèmes avec les parents, du moins la petite frange d'entre eux qui connaissent les dernières tendances des hauts responsables pédagogiques de l'enseignement du français.

Et la boucle est déjà bouclée, mazette !

Voilà que la question s'affiche d'emblée dans toute sa complexité ; elle induit d'entrée ses finesse et ses arguties. Vous avez les clefs de lecture de cette mini chronique ; observons-les un peu plus en détail.

En mettant en cause l'équipe dirigeante de l'établissement scolaire, en vous cachant derrière elle pour une décision qui finalement n'appartient qu'à vous, vous avez commis une grossière erreur, il faut bien l'admettre et on verra pourquoi ; de plus, vous n'avez dit qu'une partie de la vérité ; pour être totalement franc, il aurait fallu ajouter : « Madame, le sujet divise depuis belle lurette ; comme vous, je suis résolument favorable à la pratique de la dictée ; mais voyez-vous, j'ai cessé d'y

soumettre les élèves, depuis que je me suis rendu compte que les parents... alors, certainement pas vous Madame, ni aucun autre parent ici présent bien entendu... mais il arrive que d'autres parents ne se gênent pas de faire recours en cas d'évaluation insuffisante, ou pas assez bonne, en invoquant les motifs suivants : la dictée n'était pas préparée, ni contextualisée ; le vocabulaire n'a pas été étudié en amont ; le barème est trop sévère... autant d'arguments validés par les hautes instances pédagogiques du moment, et par ricochet, cette école ». Mais ça, vous ne l'avez pas dit ; pourtant c'est vrai, mais c'est tabou, et plus encore que pour vous, c'est tabou pour la direction.

Au centre de cette chronique, il y a un tabou simple, celui du « ne déplaie à personne » ; pour vivre aussi tranquillement que possible en milieu scolaire, vous avez tout intérêt à faire profil bas et à plaire au plus grand nombre : de vos élèves à leurs parents, à vos collègues et votre hiérarchie ; notre école est une école à l'enseigne d'un tabou : celui du bien plaire.

Retour à la dictée ; dans votre for intérieur, vous comprenez très bien la question de cette maman et vous partagez ses regrets ; pour vous, la dictée c'est la possibilité d'exercer, puis de vérifier la compétence en analyse de phrases de vos élèves : leur aptitude à comprendre un texte. Quand

vous les évaluez sur cet exercice, avec à leur disposition tous les moyens de référence prévus dans le cadre scolaire, y compris leurs notes de cours, vous évaluez leurs compétences d'analyse et de compréhension bien au-delà de tel ou tel sujet d'orthographe grammaticale ; c'est un exercice complet, à 360°, qui porte ses fruits, vous avez pu le constater par le passé, à condition que les élèves découvrent ce texte au moment même où vous le dictez, pas avant. C'est assez simple, en fait.

Vous avez abandonné la dictée, parce que ça ne vous intéresse pas d'évaluer la capacité de vos élèves à apprendre un texte ou une liste de mots par cœur ; vous poursuivez l'objectif exposé plus haut.

Notre école est une école à l'enseigne d'un tabou : celui du bien plaire. »

En réalité, vos croyances sur la dictée importent peu à votre direction ; son seul vrai souci est d'avoir le moins de mécontentements possibles en provenance des parents ; si la dictée peut être un sujet de discorde entre les parents et SON école, celle du directeur qui se coltine les lettres de doléance des parents, autant limiter, voire supprimer l'exercice de la dictée ou le pratiquer avec une extrême prudence ; lisez et comprenez : « ... vous faites des dictées préparées, vous donnez

des listes de mots et de verbes à apprendre, vous limitez les sujets de grammaire à un ou deux, par exemple : accord sujet-verbe + homophones à-a-as et ce-se-ceux et basta ! ».

Ce n'est pas compliqué tout de même ; la paix du travail avant tout.

L'actuelle pédagogie est conditionnée par ce genre de raisonnement, absolument courant.

L'école est un lieu où il est devenu nécessaire d'être prudent ; pour avoir la paix et pour durer ; pour éventuellement faire carrière, devenir doyen, directeur, mettre un pied à la DGEO ; et pour des tas d'autres raisons que j'ignore encore ; redisons-le : l'école est le lieu où vous n'avez pas le droit de déplaire.

Quelques semaines avant la question de cette maman, vous avez reçu via mail les indications suivantes de votre doyenne à propos d'un exercice de dictée fait en 9^{ème} : « (...) *Le vocabulaire de cette dictée, a-t-il été travaillé en amont? Les thématiques orthographiques (homophones, accords, etc), ont-elles été retravaillées en début d'année? Les élèves sont-ils.elles en effet capables d'utiliser les moyens de référence autorisés (dictionnaire, texte et langue)?* (...) »

Pour être complètement aligné du point de vue curriculaire, tous ces points me semblent essentiels de questionner car la dictée reste une tâche complexe. Il est

donc nécessaire de travailler tous ces éléments avant de les évaluer (...) permettons à ces élèves d'atteindre ces objectifs avant de les évaluer, même de manière formative. Il sera peut-être nécessaire d'envisager d'autres manières de travailler la dictée (...) ».

« L'école est le lieu où vous n'avez pas le droit de déplaire. »

Le souci majeur de cette doyenne n'est pas la question de fond quant à la pertinence de la dictée ; son souci majeur est *l'alignement curriculaire* ; le non-alignement est une porte ouverte sur les remontrances des hautes instances pédagogiques d'une part et des parents d'élèves d'autre part ; ne pas vous aligner signifie ouvrir la boîte de Pandore, vous exposer à vents et marées : « Tu as fait fi du tabou ? À ton aise, pourris-toi la vie autant qu'il te plaira, mais sans moi ! » vous signifie implicitement la doyenne en question, qui n'hésitera pas deux secondes à vous lâcher une fois constaté votre non-alignement.

Nous sommes bien d'accord qu'il est impératif d'évaluer les élèves sur des sujets travaillés en classe, mais ce qui est sous-entendu ici, dans cette communication de votre doyenne, c'est qu'en cas de recours des parents, la direction ne vous soutiendra pas ; elle ne le fera pas, parce que les

arguments évoqués sont ceux de la hiérarchie, entendez : pontes et pontesses de la pédagogie et du droit en milieu scolaire.

Vous voilà tiraillé entre votre conviction profonde qui implique un désir de non-alignement, et les injonctions du tabou du bien plaie ; vous réfléchissez : vu que les examens cantonaux ne comprennent pas de dictée, vu que l'orthographe grammaticale, les compétences d'analyse et de compréhension y sont évaluées dans les épreuves écrites, vous n'allez pas vous compliquer la vie, vous aller vous aligner... Vous excogitez cette échappatoire, ce compromis faustien avec vous-même, vous n'êtes pas fier, mais au final, vous feriez avec s'il n'y avait la question de cette maman : « Pourquoi ne faites-vous pas de dictée, bon sang !? ».

Et là, vous craquez ; vous ne pouvez pas porter, assumer publiquement, ce qui ne vous appartient pas ; vous ne pouvez pas tordre vos convictions à ce point-là ; ce n'est pas vous le responsable du mensonge en acte et vous craquez, tout simplement : c'est pas moi, c'est eux ! « C'est la nouvelle équipe dirigeante de l'établissement scolaire ! Elle ne voit pas de bon œil l'exercice de la dictée ».

Vous savez que vous n'avez pas complètement tort ; votre réponse n'est que légèrement mensongère, juste un petit peu et rien que par omission... votre estime de

vous-même devrait réussir à s'en accommoder...

Tout cela vous ne l'avez pas expliqué dans le détail à la maman nostalgique de la dictée sommative, peut-être avez-vous eu tort, quoique... selon les préceptes du tabou du bien plaie, votre réponse est institutionnellement plausible ; mais vous en avez quand même trop dit, et vous avez eu tort, parce que la doyenne en question était présente à cette réunion de parents, elle a entendu vos propos, elle s'est sentie visée, trahie, et allez savoir pourquoi, elle a tout rapporté à son supérieur hiérarchique, le directeur qui vous *convoque* et *questionne votre posture professionnelle*... vous avez ouvert une petite boîte de Pandore.

Si ce soir-là vous vous êtes comporté de la sorte, c'est que de deux choses l'une : ou vous n'êtes pas très malin, ou vous étiez très fatigué ; mais ça arrive, *errare humanum*... reste le fait que votre *errare* ne s'est pas perdu comme une lettre à la poste ; il est pointé du doigt et on vous demande des comptes, vous avez passé outre le tabou du bien plaie et on va questionner *votre posture professionnelle* pour mettre au pilori votre manque de loyauté ; le tabou se présente comme un théorème qui enfle avec ses corollaires : faites-fi de vos convictions et tout ira bien ; la fidélité inconditionnelle pour laquelle on vous paye, 14 semaines de vacances

notamment, n'est pas celle envers vous-même, mais celle envers l'institution qui vous engage... alors, svp, engagez-vous sérieusement et votre loyauté avec !

Dans cette affaire, deux choses sont certaines : la première, il faut le redire, vous n'avez pas été malin du tout, vous n'avez pas su vous positionner de manière claire et franche par rapport au tiraillement de conscience qui vous pesait, ni au moment des faits, ni en amont de ceux-ci ; la deuxième, c'est que cette direction privilégie les bons rapports avec les parents d'élèves plutôt que ceux avec le corps enseignant ; les premiers échappent à son contrôle comme un tourbillon d'abeilles à proximité de la ruche ; tandis que les enseignants lui sont assujettis, du moins ils devraient l'être ; s'ils tourbillonnent que ce soit exclusivement pour rapporter du pollen à la ruche.

« Pourquoi est-ce qu'on ne parle plus – du tout – de pédagogie lors des conférences des maîtres ? Pourquoi est-ce que l'on passe le plus clair de son temps, à l'école, à se plaindre, plutôt qu'à évoquer ce qui peut être mis en œuvre pour que l'on arrête de se plaindre ? »

Cette convocation vous a isolé, stigmatisé, valeurs contraires à celles que l'école devrait promouvoir dès qu'il s'agit d'êtres humains qui la fréquentent ; mais peu important les valeurs, soyons pragmatiques, le but poursuivi ici est simple, en faisant de vous un exemple, la direction passe un message clair : on ne vous paye pas pour réfléchir sur les pratiques pédagogiques en vigueur, on vous demande d'appliquer les recommandations des hautes instances éponymes, non pas parce que nous sommes absolument convaincus de leur fondement, la plupart du temps nous ne les connaissons même pas, mais parce que nous ne voulons pas avoir de problèmes avec les parents de vos élèves.

Tout cela finira dans votre dossier personnel ; votre parole, vos opinions sont sous contrôle ; rien de nouveau sous cet aspect ; pour le reste, vous êtes libre, mais de vous taire essentiellement.

Ils sont là les murs invisibles de cette mini chronique ; ils protègent le tabou, et avec ceux-là, ceux qui suivent :

Pourquoi est-ce que vous n'avez pas osé la vérité, toute la vérité et rien d'autre que la vérité ?

Vous étiez fatigué ? De quoi ?

Pourquoi est-ce que cette doyenne n'est pas intervenue dans la discussion entre

vous et la maman d'élève pour préciser son point de vue ?

Pourquoi a-t-elle préféré rapporter cet échange au directeur ?

Pourquoi n'a-t-elle pas pris le temps d'en discuter avec vous entre quatre yeux ?

Pourquoi est-ce que la direction n'a pas remis en question sa posture professionnelle ?

Pourquoi est-ce que cet accroc n'a pas abouti à une discussion de fond, voire une résolution, au sein de la file de français à propos de la dictée ?

Pourquoi n'a-t-on pas évoqué la possibilité d'une harmonisation des pratiques entre enseignant.e.s de français au sein de l'établissement ?

Pourquoi est-ce qu'une direction n'assume pas son alignement pédagogique sur les hautes instances éponymes vis-à-vis de ses propres enseignants et des parents d'élèves ?

Pourquoi refuse-t-elle de se sentir impliquée par les propos d'un enseignant auprès des parents d'élèves ?

Pourquoi est-ce qu'on ne parle plus – du tout – de pédagogie lors des conférences des maîtres ?

Pourquoi parle-t-on de moins en moins de pédagogie entre enseignants ?

Pourquoi est-ce que l'on passe le plus clair de son temps, à l'école, à se plaindre, plutôt qu'à évoquer ce qui peut être mis en œuvre pour que l'on arrête de se plaindre ?

Pourquoi faudrait-il plaire au plus grand nombre ?

Ça sort d'où ça ?

Ces questions dérangent-elles ?

Pourquoi autant de fatigue à l'école ?

Pourquoi autant de lassitude ?

Pourquoi y vit-on de manière de plus en plus désabusée ?

Pourquoi est-ce que les enseignants, personnel expérimenté et adultes responsables, ne parviennent pas à évoquer ensemble des questions aussi basiques ?

Effet des murs ?

Giorgio Brasey